

Les mutations économiques porteuses d'enjeux différenciés entre les territoires normands

Au cours des dernières décennies, le repli de l'industrie, le développement des services et le retour de l'emploi non salarié ont marqué l'ensemble des territoires. Parmi ces derniers, certains tirent parti des mutations, d'autres en pâtissent. En Normandie comme ailleurs, les contrastes sont importants, avec, d'un côté, les zones d'emploi de Caen et de Rouen ainsi que les zones touristiques qui connaissent une croissance de l'emploi, de l'autre, le reste de la région, où le développement est plus fragile. Dans les territoires où l'emploi stagne ou baisse, essentiellement des zones industrielles, l'enjeu de la redynamisation est posé afin d'éviter le décrochage.

Michel Moisan (Insee Normandie)

Entre 1998 et 2014, la Normandie gagne 54 600 emplois (figure 1). La progression (+ 4 %) est faible comparativement à la croissance de l'emploi en France métropolitaine (+ 12 %). Cette croissance résulte de mouvements contraires.

L'emploi non salarié a augmenté de 7 % (+ 8 300 emplois), la décroissance dans l'agriculture étant plus que compensée par l'essor des indépendants dans d'autres secteurs. La création du statut des micro-entrepreneurs (cf. définitions) donne des ailes à l'emploi non salarié à partir de 2010, notamment dans les services.

Pour sa part, l'emploi salarié affiche une progression dans le tertiaire (près de 100 000 emplois supplémentaires), celle-ci étant à peine plus forte dans le secteur marchand (+ 14 %) que dans le secteur non-marchand (+ 12 %). En sens inverse, il marque une forte baisse dans l'industrie, avec 60 800 emplois salariés perdus entre 1998 et 2014 (- 22 %). Dans la construction, où une forte croissance de l'emploi jusqu'en 2008 a été suivie par une baisse ininterrompue, le solde entre les créations et les destructions reste positif (+ 8 500 emplois salariés).

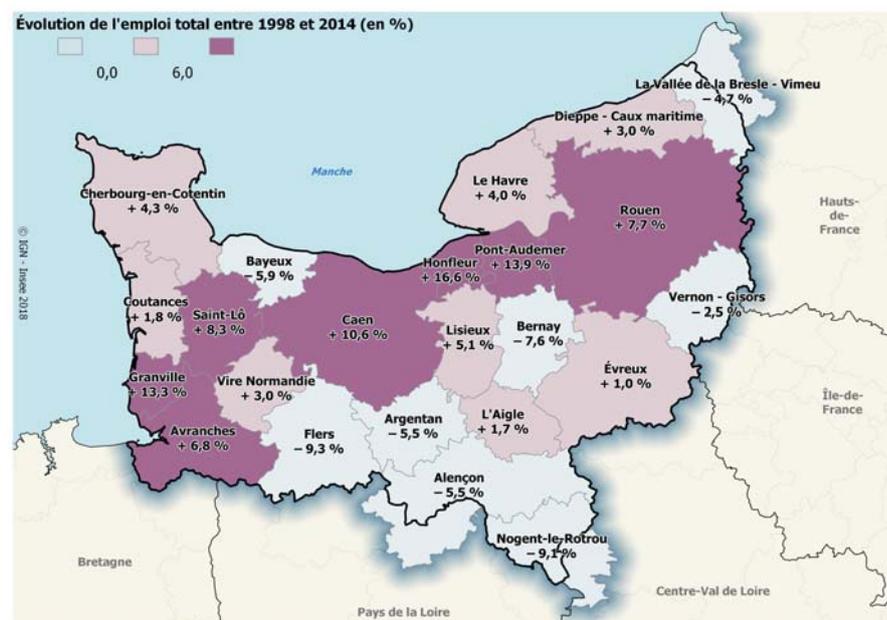
Ces mouvements modifient profondément le tissu économique régional. Ainsi, entre 1998 et 2014, la part des salariés de l'industrie est passée de 24 % à 18 % et celle des salariés du tertiaire marchand de 37 % à 41 %. Ces mutations concernent chaque territoire, mais de façon différenciée. Dans certaines zones d'emploi, les mouvements positifs l'emportent. Ces zones d'emploi constituent les territoires en développement qui portent l'emploi régional. Dans d'autres territoires, les facteurs négatifs dominent, se traduisant dans certains cas par des signes de décrochage.

Des territoires en développement

Les territoires normands en développement, en nombre relativement restreint,

1 15 des 23 zones d'emploi normandes gagnent des emplois sur les 15 dernières années

Évolution de l'emploi total entre 1998 et 2014 (en %)



Source : Insee, estimations d'emploi (DADS, MSA, ACOSS, URSSAF) de 1998 à 2014

comprennent les zones d'emploi de Caen et de Rouen, d'une part, de Granville, Avranches, Saint-Lô, Honfleur et Pont-Audemer, d'autre part (figure 4). L'emploi progresse nettement dans ces sept territoires, entre 7 % et 17 % de hausse, ce qui, globalement, représente 55 200 emplois supplémentaires entre 1998 et 2014. Mais, dans ce bilan d'ensemble, tous les territoires ne pèsent pas le même poids. Ce sont les zones de Caen et de Rouen qui concentrent la majeure partie de la croissance, avec 42 800 emplois supplémentaires à elles seules.

Caen et Rouen ont tiré parti de l'attrait des villes capitales, où l'activité tend à se concentrer. Dans ces deux zones, c'est la croissance du tertiaire qui structure le développement économique (figure 3). Plusieurs facteurs favorables se cumulent : l'extension des aires urbaines, accompagnée d'une croissance démographique, stimule la croissance des services et du commerce dans les couronnes,

tandis que les emplois typiquement « métropolitains » se concentrent dans le pôle. Il s'agit d'emplois qualifiés de direction, conception, toujours plus nombreux en raison du rôle politique des métropoles. De plus, le nombre de micro-entrepreneurs a explosé dans les services, surtout les services à la personne. Ainsi, entre 1998 et 2014, l'emploi non salarié a augmenté de 22 % dans la zone d'emploi de Caen.

Le reflux de l'industrie participe au remodelage du paysage économique de ces espaces urbains (figure 2) autant que la croissance du tertiaire. Traditionnellement espaces d'accueil de grands groupes industriels, ils ont pâti des restructurations engagées dans les secteurs fortement concurrentiels (automobile, électronique, chimie, etc.). Ainsi, 22 300 emplois salariés industriels ont disparu entre 1998 et 2014 dans les deux zones d'emploi (- 22 %), soit plus du tiers des 60 800 perdus au niveau régional au cours de cette période. Cependant, même si le « tertiaire métropolitain »

caractérise principalement ces deux zones d'emploi, les activités de production de biens y possèdent encore une puissante base, avec 66 600 emplois salariés sur les 210 000 que compte l'industrie régionale.

Faute d'offrir des emplois en nombre suffisant, le dynamisme des deux grands pôles urbains de la région pourrait s'affaiblir. De ce fait, la question de l'attractivité économique est centrale pour les deux zones d'emploi. En effet, les grandes entreprises installées à Caen ou à Rouen sont nombreuses (181 à Rouen, 155 à Caen). Elles exercent une forte emprise sur l'ensemble de l'économie. Ainsi, un tiers de l'emploi total dépend directement d'elles, contre 29 % en moyenne dans la région, sans compter les effets d'entraînement qu'elles génèrent auprès des autres entreprises. Leurs choix ont donc un impact fort sur les territoires et la consolidation de leur implantation locale constitue, à cet égard, un enjeu évident.

Rouen paraît en moins bonne situation que Caen. Après la récession de 2008-2009, le rebond y a été plus laborieux. D'ores et déjà, les départs de Rouen excèdent les installations. Le chômage y est légèrement supérieur à la moyenne régionale (10,7 % de la population active, contre 10,3 % en Normandie). À Caen, l'extension de l'aire urbaine s'essouffle aussi. Les départs rattrapent presque les arrivées. En revanche, la jeunesse relative de la population, confortant l'excédent des naissances sur les décès,

continue d'y entretenir une croissance démographique plus forte qu'en moyenne, apte à soutenir un dynamisme économique assis sur le tertiaire. Par ailleurs, le chômage y reste en deçà du taux régional (9,9 %).

Dans les autres territoires au dynamisme économique affirmé, 12 300 emplois supplémentaires ont été générés. Ils émanent, plus souvent qu'en moyenne, d'entreprises locales, petites ou moyennes. Dans les trois territoires bordés par un littoral très fréquenté, Honfleur, Granville et Avranches, l'emploi a augmenté fortement.

Honfleur a enregistré la progression la plus conséquente (+ 17 %). L'économie présente (cf. définitions), grâce au tourisme et à l'installation de nouveaux habitants, est le principal atout de ces territoires, avec en outre une industrie dynamique à Avranches, qui constitue une spécificité du sud Manche. Faut de pouvoir s'appuyer sur la même diversité que celle affichée par Avranches, les zones de Honfleur et de Granville restent plus exposées au tarissement des installations, notamment de retraités, et à une saturation des capacités d'accueil touristique. Du reste, pour la première fois, la population a baissé à Honfleur entre 2008 et 2013 (figure 4), les décès se faisant plus nombreux que les naissances, conséquence logique d'un vieillissement accéléré de la population. Toutefois, le modèle de développement des zones touristiques ne devrait pas beaucoup évoluer à court terme.

Deux autres zones d'emploi se développent de façon significative : Saint-Lô et Pont-Audemer.

Saint-Lô profite du caractère administratif de la ville centre tout en accueillant des acteurs des filières agroalimentaires, sièges administratifs ou services support. L'aire urbaine s'étend et attire de nouveaux habitants. La croissance économique retrouvée, après la déprime qui a accompagné la fermeture de l'usine Moulinex, favorise le maintien d'un taux de chômage (cf. définitions) relativement bas.

À Pont-Audemer, carrefour proche du Havre, de Honfleur et, dans une moindre mesure, de Rouen, la population croît fortement. Ce dynamisme démographique entraîne le développement des activités tertiaires et change la physionomie générale du territoire. Cependant, le nombre d'emplois sur place reste faible, le recul important de l'industrie locale n'arrangeant rien. De nombreux actifs doivent rejoindre leur emploi situé dans les pôles urbains les plus proches.

Des territoires en croissance modérée

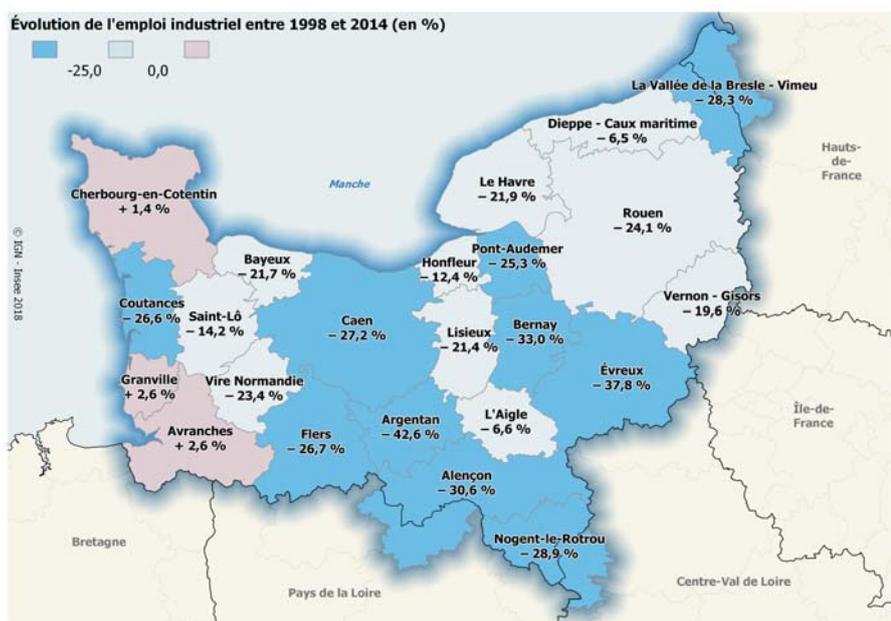
Sur le pourtour des deux grands pôles qui concentrent population et emploi, Caen et Rouen, les situations sont diverses. Autour de Rouen, les trois zones d'emploi les plus peuplées s'en sortent le mieux : Le Havre, Dieppe-Caux Maritime et Évreux. Les trois plus petites, la Vallée de la Bresle-Vimeu, Vernon-Gisors et Bernay, perdent des emplois. Autour de Caen, Lisieux et Vire se maintiennent, à la différence de Bayeux. Plus loin, l'emploi chute à Argentan, Alençon, Flers et Nogent-le-Rotrou. Éloignées également de l'influence de Caen, les zones d'emploi de Cherbourg-Octeville et de Coutances maintiennent leurs emplois, mais elles n'ont pas le dynamisme du sud Manche ou de Saint-Lô, pas plus que L'Aigle.

Les trois zones d'emploi entourant celle de Rouen, Le Havre, Dieppe-Caux Maritime et Évreux, ont été très marquées par la récession de 2008-2009.

En deux ans, Le Havre a perdu 7 400 emplois, Évreux 3 000 et Dieppe 1 600. La chute s'est même poursuivie au Havre alors qu'une timide reprise était perceptible ailleurs. La mutation y est particulièrement forte, avec un recul affectant davantage l'industrie (pétrochimie, automobile, etc.) que les activités portuaires de transport et de logistique. La base industrielle reste cependant très développée, avec quelque 7 000 salariés (hors intérimaires et sous-

2 Les zones d'Argentan et de Bernay souffrent du plus fort recul industriel

Évolution de l'emploi salarié industriel entre 1998 et 2014 (en %)



Source : Insee, estimations d'emploi (DADS, MSA, ACOSS, URSSAF) de 1998 à 2014

traitants présents sur les sites en permanence) dans le raffinage et la chimie de base (Total, ExxonMobil, Chevron, etc.), 2 200 emplois chez Renault à Sandouville et des effectifs en croissance dans l'aéronautique (groupe Safran). Les activités portuaires (services portuaires, logistique, entreposage, manutention, etc.), concentrent, quant à elles, 10 500 emplois salariés en 2014.

Évreux a connu un recul industriel plus fort encore, la baisse des effectifs atteignant 38 % entre 1998 et 2014 (figure 2). Les grands groupes installés en marge de l'Île-de-France ont, pour la plupart, réduit drastiquement la voilure, enchaînant restructurations et plans de suppression d'emplois.

En revanche, la structure industrielle de la zone d'emploi de Dieppe explique son rebond après la crise. Tournée vers l'énergie (centrales nucléaires de Penly et de Paluel) et un secteur agroalimentaire bien installé sur plusieurs créneaux porteurs, l'industrie locale a pu retrouver des couleurs.

Parallèlement à ces baisses dans l'industrie, la croissance des activités de services a apporté de nombreux emplois de substitution. À Évreux, le tertiaire non marchand s'est considérablement étoffé, apportant à lui seul un emploi supplémentaire pour deux emplois perdus dans l'industrie. En 1998, cette zone offrait 14 emplois salariés dans le tertiaire non marchand pour 10 emplois salariés dans l'industrie. En 2014, ce ratio passe à 25 pour 10. Mais les changements ne se manifestent pas seulement dans la structure des emplois. Le chômage augmente lui aussi. Seule la zone d'emploi de Dieppe est relativement épargnée (figure 4). Le Havre conserve le taux de chômage le plus élevé (12,5 % en 2014) et Évreux affiche une des plus fortes progressions entre 2003 et 2014. D'autre part, les difficultés économiques et l'ampleur des mutations entraînent des départs d'habitants plus nombreux que les arrivées. Si le manque d'attractivité du Havre date des années 1970, celui d'Évreux et de Dieppe est plus récent.

En bordure de la vaste zone d'emploi de Caen, deux territoires ruraux et industriels subissent également l'affaiblissement des activités traditionnelles.

À la différence de Lisieux, où le repli de l'industrie se poursuit après la récession de 2008-2009 avec la fermeture emblématique du fabricant de panneaux de bois Plysol, Vire a retrouvé un dynamisme après 2010. Entre 2010 et 2014, l'emploi y a augmenté de près de 4 %, la progression

la plus forte de la région, devant celle observée à Granville (+ 2 %). Des entreprises de taille intermédiaire (employant 40 % des salariés du privé, contre 25 % en moyenne régionale) et bien ancrées dans le territoire font face aux difficultés. Certaines ont réduit leurs effectifs, comme des équipementiers automobiles. D'autres, dans l'agroalimentaire ou le transport (y compris la collecte de lait), résistent mieux. De plus, les services se développent, l'hôpital public restant d'ailleurs le plus important employeur local. Au bout du compte, le taux de chômage s'affiche comme l'un des plus faibles de la région (8,6 %).

Plus éloignées de Caen, les zones de Cherbourg-Octeville, Coutances et L'Aigle affichent des évolutions d'emploi moins chahutées, comme si les périodes de haute conjoncture, ou, au contraire, les séquences de crise, les affectaient moins qu'ailleurs. Les industries traditionnelles résistent plutôt bien entre 1998 et 2014 à Cherbourg-Octeville, les changements importants dans la construction navale étant intervenus lors de la période précédente. Dans cette zone également, l'industrie nucléaire joue un rôle de stabilisateur, le chantier de Flamanville ayant pris le relais après la fin des grands travaux autour de l'usine de La Hague. Les activités nouvelles sont sur les rails, avec la plaisance pour les constructions navales, ou les énergies renouvelables.

À L'Aigle, le recul industriel est plus prononcé et les reconversions restent difficiles, ce qu'atteste la forte montée du chômage. Les seuls secteurs vraiment créateurs d'emplois sont ceux de la santé et de l'action sociale. Dans ce domaine, le territoire amorce le comblement de son retard.

À Coutances, l'emploi dans l'industrie a baissé, mais la pêche, la conchyliculture et l'agriculture continuent d'offrir de nombreux débouchés. Ce bassin d'emploi très spécifique est le cœur de l'implantation d'Agrial et du développement des filières légumes, de la production au conditionnement. Territoire touristique, il est de surcroît attractif pour de nouvelles populations, surtout des retraités.

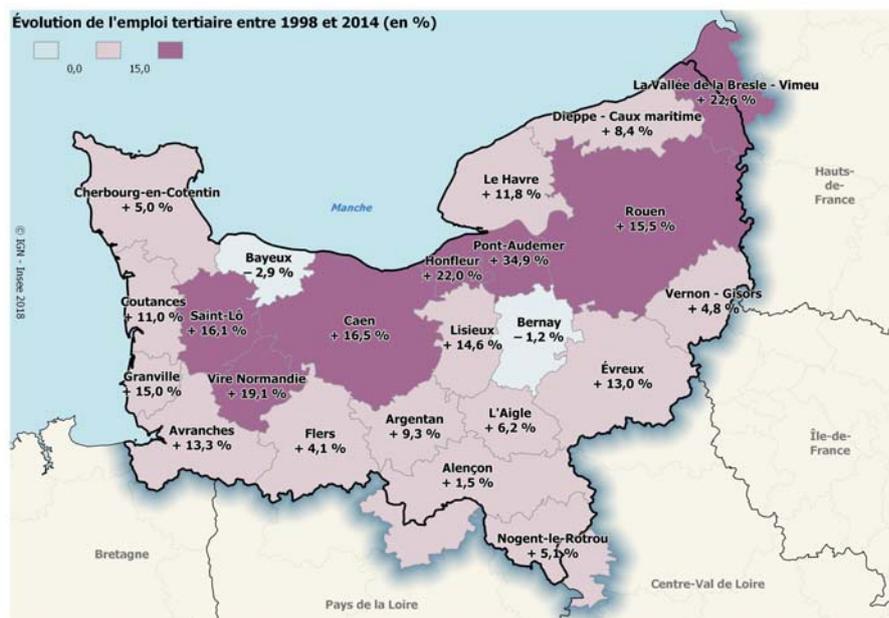
Des territoires en réelle difficulté

Les territoires normands les plus en difficulté sont des terres industrielles qui offrent à ce jour peu de perspectives de reconversion (la Vallée de la Bresle-Vimeu, Vernon-Gisors, Bernay, Flers, Nogent-le-Rotrou), et des territoires éloignés des métropoles, comme Argentan et Alençon. La zone d'emploi de Bayeux perd également des emplois et accentue son caractère d'arrière-pays de Caen.

Dans ces territoires, 14 000 emplois ont disparu entre 1998 et 2014. La chute de l'emploi est quasi-ininterrompue depuis une dizaine d'années. C'est à peine si la

3 Les zones d'emploi de Bernay et Bayeux accusent un recul du tertiaire

Évolution de l'emploi salarié tertiaire entre 1998 et 2014 (en %)



Source : Insee, estimations d'emploi (DADS, MSA, ACOSS, URSSAF) de 1998 à 2014

crise de 2008-2009 marque une aggravation. De plus, à part Vernon-Gisors, ces territoires ont peu profité de la bonne conjoncture de la fin des années 1990 et du début de la décennie 2000. Au fil des ans, des sinistres industriels ont parfois accéléré les tendances lourdes.

Le recul de l'industrie est la principale difficulté de ces territoires, où se sont concentrées 30 % des pertes d'emplois industriels de la région. La baisse des effectifs industriels est très forte à Bernay (- 33 %) et à Argentan (- 43 %). Or, tous ces territoires plutôt ruraux ont en leur centre des villes moyennes (à l'exception d'Alençon), ce qui offre des conditions peu favorables pour une croissance de substitution fondée sur le tertiaire. Ce qui s'effondre n'est pas remplacé.

Le résultat est une lente dévitalisation, accompagnée parfois d'une baisse de la population (Alençon, Bresle-Vimeu, Nogent-le-Rotrou, Flers, Argentan) et d'une montée du chômage. La croissance la plus forte du chômage se situe à Vernon-Gisors (+ 3,3 points entre 2003 et 2014).

Pour ces territoires, l'enjeu consiste à enrayer un potentiel enchaînement entre recul de l'activité, perte d'attractivité, dépopulation et vieillissement accéléré. Pour cela, ils ne manquent pas d'atouts, à l'image de celui qui a perdu le plus d'emplois, à savoir la zone de Flers (- 9 % entre 1998 et 2014). Dans cette zone d'emploi, l'agroalimentaire concentre beaucoup d'espoirs, autour de productions diversifiées et à forte notoriété.

Ailleurs, c'est l'économie présentielle qui peut insuffler du dynamisme, comme à Bayeux. La qualité de l'environnement est aussi un atout pour encourager le tourisme

Définitions

Catégorie d'entreprise :

Selon la définition officialisée par le décret n° 2008-1534 du 18 décembre 2008, en application de la loi de modernisation de l'économie de 2008, l'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. En statistique d'entreprise, cette définition est actuellement approchée par la notion de groupe. L'ensemble des filiales d'un même groupe sont réunies pour former une entreprise selon l'approche économique.

Le décret définit quatre catégories d'entreprise :

- Les **micro-entreprises** occupent moins de dix personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas deux millions d'euros.
- Les petites et moyennes entreprises (**PME**) occupent moins de 250 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Dans cette publication, elles ne comprennent pas les micro-entreprises, même si, par définition, ces dernières sont des PME.
- Les entreprises de taille intermédiaire (**ETI**) n'appartiennent pas à la catégorie des PME ; elles occupent moins de 5 000 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas deux milliards d'euros.
- Les grandes entreprises (**GE**) sont les entreprises non classées dans les catégories précédentes.

L'effectif des entreprises pris en compte est l'effectif salarié en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire en prenant en compte le temps de travail de chaque salarié au cours de l'année 2011. Il ne comprend pas les employés en intérim. Les entreprises appartiennent au champ des secteurs marchands hors agriculture.

La nationalité d'une firme multinationale est définie par le pays de localisation de l'unité de contrôle opérationnel du groupe, pays où les informations financières de l'ensemble des filiales sont généralement consolidées.

Économie présentielle :

Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone.

Taux de chômage :

Le taux de chômage au sens du recensement de la population est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active au sens du recensement. On peut aussi calculer le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT). Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge.

et la villégiature, voire les installations de nouveaux habitants, avec la présence du Parc Régional Normandie-Maine pour Nogent-le-Rotrou. De même, la zone de

Vernon-Gisors pourrait bénéficier de sa localisation en frange de l'Île-de-France pour ancrer davantage son développement sur l'économie présentielle (cf. définitions). ■